

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Le Journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

Abonnement : Pour Roubaix, 25 francs par an.
 14 » six mois.
 7 50 » trois mois.

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant, bureau du Journal, Grande-Rue, 56.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris, chez MM. LAFITTE, BULLIER et C^{ie}, 20, rue de la Banque.

Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la publication des annonces de MM. HAVAS, LAFITTE, BULLIER et C^{ie} pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

On rend compte des ouvrages dont l'auteur dépose deux exemplaires.

Roubaix, 17 Octobre 1865

BULLETIN

Une correspondance particulière de Rome annonce que M. le comte de Sartiges, arrivé le 10 octobre, dans cette capitale, a eu le lendemain, une longue conférence avec le cardinal Antonelli. Notre ambassadeur a été reçu samedi en audience particulière par Sa Sainteté Pie IX. Les dépêches adressées par M. de Sartiges à M. Drouyn de Lhuys, soit de Florence, soit de Rome, sont, dit-on, d'une haute importance. Elles touchent, non-seulement à la question de l'unité italienne, mais à d'autres problèmes politiques qui intéressent essentiellement l'Europe et surtout la France.

On a beaucoup remarqué que dans tous les programmes électoraux, en Italie, la nécessité de la réunion de la Vénétie est accentuée, et que presque tous les membres de la Chambre entreront au Parlement avec la conviction que la question vénétienne doit être résolue avant tout.

Tous les journaux de Prusse parlent favorablement du projet d'une conférence diplomatique sanitaire pour prévenir les épidémies.

Une dépêche de Munich dément le bruit d'une crise ministérielle.

Un journal anglais assure que le voyage de M. de Bismark à Biarritz n'a eu aucun résultat politique.

Le *Courrier des Etats-Unis* annonce que cinq prêtres catholiques viennent d'être arrêtés à Saint-Louis pour avoir officié sans avoir prêté serment à la nouvelle Constitution du Missouri. Des prêtres d'autres communions, surtout des prêtres épiscopaux, ont été également arrêtés pour le même délit. Le P. Comings a interjeté appel de la décision qui le condamne à 800 dollars d'amende.

La *Gazette de Kiel* annonce que le duc d'Angustenburg est allé dimanche rendre visite au duc de Glücksbourg à Carlsburg. A son passage à Eckernforde, le duc a reçu une ovation. Les maisons étaient pavoisées. Les délégués de la municipalité et le président de la société des Arts sont venus lui présenter leurs hommages.

Les provenances du port de Naples sont soumises à une quarantaine de trois jours dans les autres ports du royaume d'Italie.

J. REBOUX.

Enquête sur les chemins de fer.

On y a mis le temps, Dieu merci ! mais on en est venu à bout. L'enquête sur l'exploitation de notre réseau ferré, sur son régime économique, sur les imperfections qu'il comporte et sur les améliorations qu'il réclame, est terminée. Nous avons plus de regret que de surprise en disant que, si le gouvernement y a mis la plus libérale sollicitude, les compagnies y ont fait preuve du plus fâcheux égoïsme.

En même temps qu'avaient lieu les études de la commission administrative, les compagnies faisaient étudier, sur l'invitation du ministre des travaux publics, les réformes proposées, soit dans l'intérêt du commerce et de l'industrie par rapport aux tarifs, soit

pour le profit des voyageurs, en ce qui concerne le service de locomotion et les garanties de sécurité dont il demeure susceptible.

« Les compagnies, dit un journal spécial, ont répondu successivement à l'invitation du ministre, et les rapports adressés par leurs directeurs à l'administration ont été discutés contradictoirement avec celui de la commission. Les compagnies admettent la possibilité et l'utilité d'un certain nombre de mesures ayant pour but d'augmenter la sécurité des voyageurs et l'économie des transports, mais elles protestent contre tout remaniement dans le cahier des charges qui aurait pour but un abaissement du maximum des tarifs, maximum au-dessous duquel elles abaissent presque toujours volontairement leurs prix. Elles demandent enfin, autant dans l'intérêt du commerce et de l'industrie que dans leur propre intérêt, le maintien des tarifs différentiels. »

Pour qui sait ce que parler veut dire, la réponse des compagnies est ce qu'on appelle, en termes de palais, une adhésion dilatoire. Rien de précis. Quant aux mesures de sécurité, on ne les repousse point ; mais on n'en accepte nommément aucune, pas même l'introduction, dans les voitures de 1^{re} et de 2^e classes, du vasistas et du timbre d'appel qui suffiraient probablement à empêcher toute tentative criminelle. Jugez donc ! entamer les parois de tel wagon, déchirer le capitonnage de tel compartiment ; et pourquoi ? Pour transformer, selon le mot prétendu spirituel, d'un secrétaire de Compagnie, nos diligences en équipages cellulaires ? . . . Il faudra bien qu'on s'y décide cependant. Nous croyons savoir que M. Behic est disposé, non seulement à ne pas céder, mais à ne pas attendre. Le public l'en remerciera.

En ce qui regarde les questions de tarifs les compagnies sont plus catégoriques. Elles disent au gouvernement : « Laissez-nous faire ; lorsqu'il y aura lieu à réduction, soit du prix des places des voyageurs, soit des taxes de transport pour les marchandises, nous en prendrons l'initiative. Qu'est-ce que nous voulons, en fin de compte ? Le bien du public ? »

On le sait, on le voit du reste, messieurs, depuis tantôt vingt ans, que sur les premiers railways ont glissé les premiers wagons de chemin de fer en France. Il est fait, dans les Compagnies, des fortunes que ne rêvaient guère, au siècle passé, les maîtres de poste et les patachiers. Vous nous objecterez qu'il faut payer le progrès ; soit, mais le moins cher possible. Et croyez-vous que les tarifs, voyageurs de toute classe, marchandises de toute catégorie, seraient au

même chiffre qu'en 1846 ou en 1852 si l'Etat, comme il l'aurait dû, était resté maître des chemins de fer, de leur personnel, de leur exploitation, de leur outillage ?

Au surplus, la feuille spéciale que nous citons plus haut, annonce que la question des chemins de fer sera portée au Corps législatif dans le cours de la prochaine session. C'est la meilleure des enquêtes, toutes fenêtres ouvertes. Les orateurs du gouvernement parleront, les mandataires du pays réclameront, les commerçants et les voyageurs applaudiront. Il faudra bien que les Compagnies s'exécutent, d'autant plus que ce qu'on leur demande leur est conseillé par leur propre intérêt.

A. BAYVET.

On lit dans le *Moniteur* :

« En exécution du décret du 8 août 1865, qui a placé les établissements généraux de bienfaisance sous le haut patronage de l'Impératrice, Sa Majesté a daigné, sur la proposition du ministre de l'intérieur, accorder, savoir :

• Dans l'Institution impériale des jeunes aveugles, 11 bourses entières et 5 demi-bourses à de jeunes aveugles garçons, et 6 bourses entières à de jeunes aveugles filles.

• Dans l'Institution impériale des sourds-muets de Paris, 25 bourses entières et 3 demi-bourses.

• Dans l'Institution impériale des sourds-muets de Bordeaux, 10 bourses entières et une demi-bourse.

• Dans l'Institution impériale des sourds-muets de Chambéry, 5 bourses entières.

• S. M. l'Impératrice a également accordé sur la proposition du ministre de l'intérieur, leur dégrèvement de leurs frais de séjour et de traitement, pendant le mois d'août dernier, à 894 convalescents et à 453 convalescents soignés dans les asiles impériaux de Vincennes ou du Vesinet. Par suite de cette décision, les 1347 convalescents dont il s'agit ont été traités gratuitement dans les asiles impériaux. »

L'*International* publie la lettre suivante que nous croyons utile de reproduire :

« Levallois-Courcelles, 12 octobre 1865.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous adresser copie de trois lettres que j'ai écrites au sujet du choléra : 1^o à M. l'ambassadeur de la Porte-Ottomane ; 2^o à M. le ministre de l'intérieur ; 3^o à M. le préfet des Bouches-du-Rhône. Cette dernière est datée du 5 septembre.

J'ai pensé que, en présence du fléau qui sévit, tous ceux qui possèdent des moyens d'une efficacité certaine, devaient monter sur la brèche et mettre leur expérience et leur dévouement à la disposition de ceux qui souffrent.

Les études et les observations que j'ai faites sur le choléra, dans les pays où il est endémique, me mettent à même de le combattre avec un succès presque constant et de rendre d'importants services.

Je serais très-heureux, monsieur, si le but philanthropique qui me fait agir pouvait exciter votre sympathique intérêt, et si vous vouliez bien dire un mot de mes démarches et informer, par la voie de votre estimable journal, les autorités de Marseille, et Toulon et des autres villes victimes de l'épidémie, que je me tiens à leur disposition, prêt à me rendre sur les lieux à leur premier appel. Là, en soignant directement les malades, en guérissant les uns, en préservant les autres, je rassurerais les populations alarmées et mon attitude ferme et pleine de sécurité serait pour elles un salubre encouragement.

Et maintenant, monsieur, permettez-moi d'ajouter à cette lettre, déjà longue, quelques lignes sur les causes de la maladie régnante :

« En Europe, la science nous répète chaque jour qu'on ne sait rien de la nature intime du choléra, qu'on en ignore absolument la cause.

« Dans l'Inde, d'où le choléra nous vient trop souvent, à Madagascar et dans les autres contrées où il est endémique, nul doute ne s'élève sur sa cause. Ce sont d'après les médecins de ces pays, des animalcules d'une espèce particulière qui produisent cette maladie. Ces infiniment petits sont ovipares, et dans le milieu qui leur convient, ils croissent et se multiplient avec une incroyable rapidité.

« Ils se nourrissent de préférence de la substance de nos organes les plus délicats, les plus frêles. Ce sont les intestins, leur principal foyer d'incubation, qui subissent tout d'abord les premières et les plus légères attaques, et ensuite les plus rudes et les plus désastreuses. Si les circonstances hygiéniques sous l'influence desquelles se trouve l'individu aident leur sont contraires, ils meurent ; si elles leur sont favorables, ils se reproduisent à l'infini et ils déterminent bientôt une désorganisation et une décomposition des parties envahies, dont la marche est en raison de leur pululation et dont la conséquence est l'infection, plus ou moins prompte, de l'économie par infiltration, et parfois, l'empoisonnement presque immédiat par la circulation générale.

« Je serais heureux si ces simples données, puisées à bonne source, pouvaient jeter quelque lumière sur une question si importante et si négligée.

Daignez agréer, etc.,

F. CAUDIER.

Rue et villa de Cormeille, 53, à Levallois-Courcelles, près Paris. »

On lit dans le *Nord*, sous ce titre « L'assurance internationale contre les épidémies » :

« Le rapport de MM. Drouyn de Lhuys et Béhic, qui propose au gouvernement français de prendre l'initiative d'une conférence internationale, pour étudier en commun les moyens d'étouffer dans leur foyer même ou d'arrêter à leurs premiers pas les épidémies, cholériques, est une de ces heureuses inspirations dont peut s'honorer la science politique moderne. Elle était comme attendue, provoquée même par les esprits les plus éclairés, et elle est comprise aussitôt et acceptée par les masses, tant elle surgit dans un milieu préparé à la recevoir et semble en harmonie avec l'état de notre civilisation.

« Les premières invasions des épidémies cholériques, dit en concluant le *Nord*, ont été beaucoup plus lentes que la dernière à embrasser tout le réseau qu'elles ont successivement exploré ; celle-ci a gagné de proche en proche les lieux les plus accessibles aux voyageurs et au commerce, avec une funeste rapidité. Ainsi le progrès de la locomotion et des communications de peuple à peuple a été un élément de succès pour l'expansion du mal, il est convenable que, par un trop juste compensation, les peuples tirent en sens inverse du progrès de la civilisation la sagesse qui leur permettra de concier leur défense et les moyens qui la rendront véritablement triomphante.

« L'initiative du gouvernement français est donc digne de tous éloges. Elle a le double avantage de pousser au développement normal des idées d'internationalité et de préconiser le régime préventif le plus efficace contre les atteintes du fléau. »

On lira également avec un vif intérêt l'article suivant que nous empruntons au journal *l'Italie*.

« La commission sanitaire, nommée par le gouvernement égyptien et chargée d'étudier le fléau qui, cette année, fait tant de ravages sur les bords de la Méditerranée et de la mer Noire, déterminant autant que possible, son origine et les causes de son développement, vient de présenter son rapport au vice-roi.

« Après avoir établi que le germe cholérique, apporté par les pèlerins indous, se développe au milieu des caravanes de Mahométans qui tous les ans se rendent à la Mecque au nombre d'un million de croyants, venant des différentes contrées ;

après avoir constaté que l'habitude de ne pas changer de linge, la pratique de longs jeûnes, la nourriture exclusive de fruits et autres aliments peu nutritifs, la diète d'eau, l'abandon, sous un soleil ardent, des débris et des peaux des bœufs sacrifiés par chaque pèlerin engendre la dysentérie, qui abat les pèlerins par centaines ; après avoir démontré que les cadavres des croyants enterrés sous une couche très légère de sable, ajoutent, les miasmes de la corruption humaine à ceux des animaux sacrifiés, la commission sanitaire déclare que la caravane des pèlerins de la Mecque portait cette année en elle tous les germes de l'infection qui a décimé l'Egypte, l'Italie, la Turquie et la France. Elle termine son rapport en disant que tous ceux qui communiquent avec les pèlerins furent atteints de choléra foudroyant.

« Après avoir examiné le Mémoire présenté par la commission, le ministre du vice-roi a déclaré que « les puissances européennes devaient prendre cette affaire en considération. »

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

L'Agence Havas nous communique les dépêches télégraphiques suivantes :

Melbourne, 25 août.

La sécheresse continue dans le nord de l'Australie. Les moutons périssent par milliers.

Plusieurs escarmouches ont eu lieu dans la Nouvelle-Zélande, entre les volontaires et les indigènes. Ces derniers ont assassiné le capitaine Close et trois autres Anglais.

Le gouverneur a annoncé un projet ayant pour objet de sauvegarder les intérêts de la race indigène.

Bucharest, 14 octobre.

Le ministre des affaires étrangères, M. Balanescu, a donné sa démission. M. Odlesco a été nommé à sa place. Le prince Couza a été déclaré hors de danger, mais il est encore souffrant.

Bruxelles, 16 octobre.

Le prince Amédée de Savoie est arrivé hier à deux heures du soir, venant de Paris. Il a été reçu à la gare par LL. MM. le roi et la reine de Portugal.

Le prince Amédée est descendu à l'hôtel de Belle-Vue, où il dîne ce soir en famille avec LL. MM. portugaises.

Florence, 15 octobre.

Les provenances du port de Naples sont soumises à une quarantaine de trois jours dans tous les autres ports du royaume d'Italie.

Copenhague, 15 octobre.

Le *Berlingske-Fidende* annonce que le comité mixte s'est réuni hier. M. Krieger a été élu président.

Le Landsting a examiné en deuxième lecture la loi sur les indemnités de guerre. Toutes les propositions de la commission ont été adoptées, ainsi que la proposition de M. Krieger tendant à effectuer les paiements par tiers au comptant et par deux tiers en obligations 4 0/0 sur les fonds provenant du rachat du péage du Sand.

Shanghai, 21 août.

Le ministre anglais au Japon, Sir Parker, a pris possession de son poste. Il a obtenu du gouvernement japonais de pouvoir établir sa résidence officielle à Yokohama.

BULLETIN INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

Sous ce titre : *Les perturbations de l'Escompte*, nous lisons dans le *Charbonnais* :

« La hausse de l'Escompte est venue de nouveau surprendre le commerce et les écrivains qui s'attendaient sans doute à ce que les mêmes causes ne produiraient pas les mêmes effets.

« La situation n'a pas changé depuis la dernière crise ; la Banque est restée ce qu'elle était ; il n'y a qu'une enquête de plus. Dans ces circonstances, les choses pouvaient-elles se passer autrement que nous ne le voyons, et faut-il s'étonner qu'un mécanisme fonctionne conformément à sa destination et ainsi que le veut l'agencement des diverses pièces dont il est formé ?

« Qu'on n'oublie pas que la Banque de France n'est pas seulement un établissement national public, destiné à venir en